

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: FS dénonce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FS dénonce :

Des lois et règlements qui ne soit pas adaptés aux mères qui veulent retravailler

Claire est graphiste de formation. Elle a 38 ans, et a arrêté de travailler pour élever quatre enfants, âgés aujourd'hui de 8 à 14 ans. Pour pouvoir retravailler, elles suit des cours au Collège autogéré, en vue d'un baccalauréat. Elle ne peut plus travailler comme graphiste, car elle a perdu ses connaissances, et aussi en raison de la crise qui sévit dans cette profession.

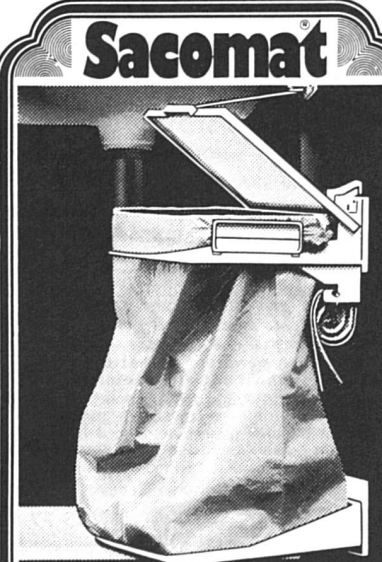
Elle a demandé il y a un an une bourse à l'Etat de Genève. On vient de la lui refuser. Le Tribunal administratif confirme le refus du Service cantonal des allocations d'études par l'argument suivant : « Claire n'effectue pas un retour aux études », au sens de la loi, puisqu'elle vise une nouvelle formation. Cela s'appelle alors de la « formation permanente », à laquelle l'Etat n'accorde pas de prestations. De plus, « la pratique constante consiste à refuser des prestations aux personnes dépassant l'âge de 30 à 35 ans. »

Moralité : Claire est trop vieille pour se recycler, ayant bêtement perdu du temps à faire des enfants et s'en occuper. Et cela, la loi actuelle sur les allocations d'étude ne le pardonne pas... même si ce sont justement ces femmes là qui ont besoin de se recycler !

Sommaire

Pages

Editorial	3
Suisse	5-6
Loisirama	7
Nouvelles de l'ASF	8
Dossier : la mode	9-14
International	15-18
D'un canton à l'autre	19-22
Travail	23
L'écrivain du mois	24



Sacomat

Le support pour sac à ordures
pour une hygiène moderne. Montage aisé dans tout bloc-cuisine. Convient pour tous les sacs en plastique vendus dans le commerce. Ouverture et fermeture automatiques du couvercle. Vente dans les grands magasins et magasins spécialisés. Un produit de qualité signé

Schneider
W. Schneider & Co. 8115 Langnau / ZH

Editorial

Standing viril oblige

Le canton de Genève peut se féliciter cette année d'une innovation louable. Le Département de l'instruction publique a en effet introduit, dans quelque quatre-vingts classes primaires, l'égalité des sexes face à l'enseignement de la couture et des travaux manuels. C'est là un progrès important vers la standardisation des programmes scolaires, c'est aussi une victoire des féministes, ainsi qu'une émancipation concrète des petits garçons qui sauront désormais recoudre eux-mêmes leurs boutons de chemise, etc. Sur les faits, donc, rien à redire : on ne peut qu'applaudir.

Convaincue, en l'occurrence, que la fin justifie les moyens, je me permettrais tout de même, le temps d'un édit, de considérer les petits changements auxquels on a recouru pour parvenir à introduire cette égalité. Il est intéressant de savoir, en effet, que les petits écoliers genevois, en pratiquant le tricot, le crochet, la broderie, la couture à la main et à la machine, ne feront pas, quelles que soient de trompeuses apparences, la même chose que ce que faisaient jusque-là les écolières du même âge, à savoir... du crochet, du tricot, de la broderie, de la couture, etc. Car de ce temps-là, cela s'appelait la « couture », soit, comme la plupart des autres tâches ménagères, une de ces tâches ingrates qui s'exécutent en deçà de toute création et ne se remarquent généralement que quand elles ne sont pas faites... « bonne pour les filles », en deux mots.

Il fallait donc trouver autre chose pour les petits garçons. Une formule, disons, plus gratifiante, valorisant davantage les qualités masculines ; quelque chose de similaire à ce que la haute couture est au raccommodage, et la gastronomie aux popotes quotidiennes : en bref, une version sublimée par l'apport masculin des devoirs quotidiens du sexe féminin. Ainsi définie, l'appellation virilisée des cours de couture n'avait plus qu'à s'imposer d'elle-même, dans l'éclat de son évidence : sachez, mesdames, que si les petites filles cousaient, tricotaient ou raccommodaient ces dernières années, les petits garçons faisant la même chose s'appliqueront désormais à des **activités créatrices sur textiles**.

Et la couture, alors, ça n'existe plus ?

Très vraisemblablement, la couture, penaude d'être ainsi évincée, regagnera cette fois-ci pour de bon le panier d'osier des mères de famille, plein de chaussettes trouées et dépareillées, de tristes caleçons sans élastique et de fermetures éclair édentées. Ce sont là des tâches d'entretien sur tissus en lambeaux, indignes, on le conçoit, de « créateurs sur textiles »...

Egalité ? Certainement. Mais bricolée quelquefois avec les acquis du sexisme.

Corinne Chaponnière



KYBOURG

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées

AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION

trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-STÉNOGRAPHISTE

trilingue ou quadrilingue

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

trilingue ou quadrilingue

STÉNOGRAPHISTE bilingue ou monolingue

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND : 5 niveaux

ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza

ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

DIPLOMES